

# NOTE INFORMATION

N°1

27 juillet 2017



## SAISON 2017 – 2018

### TROPHEES COUPE DE FRANCE Saison 2017-2018

#### RAPPEL DE LA PHASE QUALIFICATIVE DES TROPHEES COUPE DE FRANCE

« Depuis la saison 2015-2016 la formule sportive des Trophées Coupe de France Masculins et Féminins est modifiée.

La première phase qualificative se déroulera au niveau Régional avec les équipes engagées du niveau NM2 au plus bas niveau départemental pour les masculins et du niveau NF1 au plus bas niveau départemental pour les féminines.

Pour chaque compétition, la Ligue devra qualifier 1 équipe au plus tard pour le 15 Décembre de la saison en cours.

Afin d'envisager la formule sportive, nous vous demandons de bien vouloir retourner par mail le bulletin d'engagement prévu à cet effet.

**Rappel pour les équipes qui évoluent en championnat de France, des valorisations sont existantes en fonction des résultats obtenus en Trophées.**

**Vainqueur des 1/16è de finales : Ranking favorable.**

**Vainqueur des 1/8è de finales : + 1 point au classement du championnat.**

**Qualifiés pour la finale : + 1 point au classement du championnat.**

Cette valorisation est appliquée cette saison, nous invitons les clubs Nationaux à consulter les classements des championnats de France NM2, NM3, NF1 et NF2 pour constater les effets ».

Le bulletin d'engagement doit parvenir à la Ligue au plus tard le **24 Août 2017**.

Patrice ROMERO

Président de la CRS.